

SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DE LA REGION DE LONGNY AU PERCHE

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le treize septembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué le 06 septembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie de LONGNY LES VILLAGES, sous la présidence de Madame Elyane ENCELIN, Présidente.

Etaient présents : Mmes et Ms. ENCELIN, BANCELIN, JOUSSELIN, LALAOUNIS, MAIGNAN, BRAULT, GUILBERT, POUSSIER, DELEUSE et IHITSAGUE.

Absents Représentés :

Absents excusés : Mrs. CRISON et NUNS

Absents : Mmes HERLEDAN, BERGER-ROYER, REIBEL et M. VOLTIER

Egalement excusés : Agence de l'eau Loire Bretagne ;

Egalement présent : Anske KONING, membre du bureau

Monsieur JOUSSELIN est nommé secrétaire.

Madame la Présidente ouvre la séance, elle remercie les Membres présents, fait part des excuses des absents.

Elle donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion.

Aucune observation n'étant formulée, on passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- *Rapport 2016 du délégataire ;*
- *Périmètre de protection du forage de la « Cucuyère » ;*
- *Devenir du syndicat ;*
- *Point sur les travaux en cours ;*
- *Informations et questions diverses*

RAPPORT 2016 DU DELEGATAIRE :

DÉLIBÉRATION N° 2017-13

Madame la Présidente donne lecture du rapport annuel 2016 du délégataire STGS. Ce rapport a fait l'objet d'un certain nombre de corrections depuis sa remise à Madame la Présidente en juin 2017.

Ce rapport sert de base à l'établissement du rapport annuel sur la qualité et le prix du service de l'eau potable, celui-ci va pouvoir être établi par Mme la Présidence avec l'aide opérationnelle du SDE.

On notera essentiellement sur ce rapport :

- Le rendement primaire du réseau a chuté de 10.81 % (crise de Bizou) mais reste à un niveau supérieur à 70 % ;
- Il y a eu en plus de Bisou, 23 fuites réparées par STGS
- Le syndicat a renouvelé ou renforcé 2km 125 de canalisation
- Le rapport suggère un programme de renouvellement.

Le Comité syndical déplore la fragilité du service commercial du fermier STGS. Un certain nombre de plainte est remonté au syndicat, ce qui est préjudiciable à son image :

- Une agence clientèle parfois agressive au téléphone ;
- Les abonnés ne sont pas tenus au courant de l'avancée de leur dossier, malgré la promesse d'un rappel ;
- Des courriers jugés agressifs ont été envoyés aux abonnés dont le compteur n'a pu être relevé, malgré la télé-relève, ou l'accessibilité flagrante du compteur ;
- Le délai de réalisation des travaux de pose ou déplacement de compteur est trop important une fois sur cinq.

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **DEMANDE** à STGS l'amélioration de la qualité de l'Agence clientèle.

PERIMETRE DE PROTECTION DU FORAGE DE « LA CUCUYERE » A LE MAGE :

DÉLIBÉRATION N° 2017-14

Madame la présidente du S.I.A.E.P. DE LA REGION DE LONGNY AU PERCHE rappelle que le syndicat utilise pour l'alimentation en eau potable le captage de « la Cucuyère » situé à Le Mage, pour lequel un périmètre de protection a été instauré par arrêté de M. Le Préfet de l'Orne.

Dans ce cadre, les indemnités dues aux exploitants et aux propriétaires, subissant un préjudice, ont été calculées par le cabinet d'experts agricole et foncier ITEA.

Maintenant doivent être établies les conventions individuelles, qui fixent le montant de l'indemnité et son engagement à respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral.

Les sommes dues aux exploitants, pour les captages, sont d'environ **5 000 € HT** et aux propriétaires d'environ **8 500,00 € HT**, le total s'élevant à une somme globale de **13 500 € HT**.

Après délibération, à l'unanimité, le comité du S.I.A.E.P. DE LA REGION DE LONGNY AU PERCHE:

- **autorise** Mme la Présidente à signer les conventions individuelles et toutes les pièces relatives à ce dossier, dans la limite d'une somme globale de 13 500,00 € HT,
- **décide** de verser les indemnités dues aux exploitants et aux propriétaires,
- **s'engage** à inscrire toutes les sommes nécessaires au budget,
- **sollicite** des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

DEVENIR DU SYNDICAT :

Madame la Présidente fait le point sur l'avancée du rapprochement, souhaité et voté à l'unanimité le 29/03/2017, entre le SIAEP DE LA REGION DE LONGNY AU PERCHE et le SIAEP DE NOCÉ.

Alors que les Communes de Longny-les-Villages (30/06/2017), Le Mage (13/06/2017), Cour Maugis sur Huisne (30/05/2017) ont approuvé, dans les délais, la dissolution du SIAEP de la Région de Longny au Perche et leur adhésion au SIAEP de Nocé, la Commune de Bizou a émis une délibération (30/06/2017) se réservant le droit de prendre plus tard une décision. L'unanimité des communes n'étant pas atteinte, c'est à Mme la Préfète, si elle le décide, de prendre un arrêté motivé de dissolution du SIAEP et d'adhésion à Nocé (cf CGCT art. L5212-33). A ce jour aucune décision n'est prise, de plus le Préfet de l'Orne a changé courant août 2017.

Par ailleurs, Madame la Présidente indique s'être rendue, avec Anske KONING, à la sous-préfecture de Mortagne au Perche, sur invitation de Mme la sous-préfète. En effet, celle-ci ayant reçu au préalable M. Monhée et M. Baillif qui visiblement s'interrogent sur les décisions du Comité syndical et des Conseils Municipaux.

Madame ENCELIN et Monsieur KONING ont insisté sur la gestion technique et fonctionnelle du service de l'eau potable. Monsieur le Président de la CDC des Hauts du Perche et Président du SIAEP du Haut Perche a réfléchi à des regroupements Est-Ouest contrairement au SIAEP de Longny (Nord-Sud). Ces personnes semblent privilégier l'aspect « gestion administrative » et plaident pour une autre organisation (?)

Lors de la réunion des vices présidents du SDE, la question du SIAEP a été abordée, Mme VIVIEN directrice du SDE a expliqué, que compte tenu de l'actualisation du schéma départemental devant faire des propositions notamment de gouvernance, il lui semblait qu'aucune décision n'interviendrait en 2017. Pour le secteur Perche, dont nous dépendons, un premier rapport devrait être fourni par le cabinet au plus tôt en avril 2018. Cela signifie qu'a priori l'avenir du SIAEP sera officialisé début 2019.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :

Les travaux sur la RD 918 et les Epasses ont été réceptionnés le 13 /06/2017, ils ne soulèvent aucune remarque particulière, le chantier s'est déroulé sans encombres, hormis les modifications de planning et d'organisation de chantier (cf. compte rendu du 29/03/2017).

La deuxième partie des travaux à « la Yonnière » à Longny-au-Perche vient de démarrer dans des champs de culture.

La modification des canalisations au niveau du cimetière de Saint-Victor-de-Réno est en attente.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- **BIZOU – BOISSY :** Le secteur a été touché par une importante fuite cet été. Elle n'a pas entraîné de perturbations dans la distribution grâce à un rechargement correct du château d'eau. Les travaux de l'été dernier ont montré leur efficacité au grand soulagement de tous.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée et les Membres présents ont signé le registre.